

ALLOCATIONS DE RECHERCHE 2011

SFD/INDUSTRIE ET SFD

L'appel d'offres 2011 associe les allocations et prix de recherche dans le cadre du partenariat SFD-Industrie et celles propres à la SFD : « Appel d'offre 2011 de la SFD à Projet de Recherche Clinique », « Allocations de Recherche Jeunes Chercheurs Francophones », « Allocations de Formation à la recherche destinées à des non-français » et « Allocation de Recherche Francophone de la SFD ».

**Le dossier de candidature, unique pour tous ces appels d'offres,
est à télécharger sur le site de la SFD**

<http://www.alfediam.org>

ou peut être demandé par e-mail ou courrier

**au Secrétariat Permanent
de la SFD**

88, rue de la Roquette - 75544 PARIS Cedex 11

Tel : 01 40 09 89 07 - Fax : 01 40 09 29 14 – E-mail : secretariat@alfediam.org

Le candidat devra préciser si la réponse à l'appel d'offres s'inscrit dans le cadre :

1. d'une demande de fonds de fonctionnement et d'acquisition d'équipements affectés à un chercheur ou une équipe,
2. d'une demande de financement d'un chercheur ou médecin dans un laboratoire francophone ou étranger.

Dans tous les cas, les allocations seront versées à un organisme habilité à les gérer selon la législation en vigueur au moment du versement. L'identité de cet organisme devra être précisée dans le dossier.

Pour les Allocations SFD-Industrie, le candidat peut préciser celle pour laquelle il souhaite concourir mais, en accord avec les partenaires industriels, le Conseil Scientifique de la SFD se réserve le droit d'orienter le dossier sur l'appel d'offre qu'il estime le plus approprié.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 12 novembre 2010
(cachet de La Poste faisant foi).

I Allocations de Recherche SFD/Industrie

La Société Francophone du Diabète (SFD) propose, en partenariat avec les principaux industriels impliqués dans le traitement et le suivi des patients diabétiques, des allocations de recherche destinées à promouvoir des projets de recherche dans le domaine du diabète et des maladies métaboliques. Ces projets doivent être présentés par des chercheurs, cliniciens ou non, développant une activité de recherche, fondamentale ou clinique, dans le domaine de la diabétologie. Ils concernent des recherches d'une durée de 3 ans maximum. L'appartenance à la SFD du récipiendaire devra être attestée lors de la demande de l'allocation. Une expérience préalable en recherche est recommandée.

Le Jury est composé des membres du Conseil Scientifique de la SFD, mais ils peuvent être aidés par des experts extérieurs. Les Allocations seront attribuées lors du Congrès annuel de la SFD. A la fin de la période d'allocation, un rapport d'activité final devra être adressé au Président du Conseil Scientifique de la SFD et, le cas échéant, au représentant du partenaire industriel. Chaque récipiendaire s'engage à rédiger une revue de synthèse sur le thème de sa recherche à soumettre à la revue *Diabetes & Metabolism* dans les 2 ans suivant l'obtention de l'Allocation SFD-Industrie. Le **non-respect** de cet engagement remettra en cause l'évaluation de demandes ultérieures par le Conseil Scientifique. Les résultats des travaux devront faire l'objet d'une communication lors du Congrès annuel de la SFD, publiée dans *Diabetes & Metabolism*. Les publications originales auxquelles le projet aura donné lieu devront mentionner le soutien par le partenaire industriel et par la SFD.

1. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - LILLY

Les Laboratoires LILLY et la SFD s'associent pour proposer une Allocation de 80.000 Euros (40.000 € et 40.000 €) destinée à financer un médecin âgé de moins de 40 ans, pendant deux ans, dans le cadre d'une thèse de Sciences réalisée dans le domaine du diabète (de préférence sur le thème du GLP 1 et des hormones incrétones).

2. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - LILLY

Cette Allocation doit permettre à un médecin diabétologue, âgé de moins de 40 ans et se destinant à une carrière clinique en France à l'issue de son stage de recherche, de se former à la recherche dans un laboratoire français ou étranger (de préférence sur le thème de « Diabète et grossesse » ou « Diabète et environnement foetal »). Le montant de l'Allocation est de 22.000 Euros.

3. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD – SANOFI AVENTIS

Cette Allocation de Recherche s'adresse à un chercheur, clinicien ou non, français, en diabétologie. Elle doit permettre de développer un projet de recherche clinique, épidémiologique ou biologique qui concernera l'insulinothérapie, l'insuline en physiologie et pathologie, les hypoglycémies ou les complications de la maladie. Le montant de l'Allocation est de 30.000 Euros.

4. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD – SANOFI AVENTIS

Cette Allocation de Recherche d'un montant de 30.000 Euros sera attribuée pour soutenir un chercheur, clinicien ou non, français, en diabétologie. Elle doit permettre de développer un projet de recherche en télémédecine appliquée à la pratique clinique, afin d'apporter une vision complémentaire sur la prestation de soins de santé à distance et d'échange de l'information médicale. Ce travail peut être centré sur l'éducation thérapeutique, le parcours de soin, le réseau multidisciplinaire dans la prise en charge du patient, dans le cadre d'une démarche diagnostique ou thérapeutique.

5. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - NOVO NORDISK

Cette Allocation de Recherche est destinée à un clinicien de nationalité française. Le projet de recherche pourra viser à améliorer la prise en charge et le traitement du diabète de type 1 ou de type 2. Le projet peut impliquer une seule personne, une équipe de recherche ou plusieurs équipes. Sa durée maximale est de 3 ans. Le montant de l'Allocation est de 45.000 Euros.

6. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - MSD

Cette Allocation de Recherche est destinée à soutenir un projet clinique ou expérimental concernant la physiopathologie du diabète de type 2. Elle est attribuée pour un an et est non renouvelable. Son montant est de 30.000 Euros.

7. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - ROCHE DIAGNOSTICS

Cette Allocation de Recherche, d'un montant de 30.000 Euros, est destinée à un chercheur ou un clinicien français, âgé de moins de 40 ans au 31 décembre 2010, et développant son activité dans le domaine de la diabétologie. Le projet sera réalisé indifféremment dans un laboratoire français ou étranger.

8. PRIX DE RECHERCHE SFD – ROCHE DIAGNOSTICS

Il s'agit d'un Prix de Recherche de 30.000 Euros, sous la forme de crédit de réactifs, destiné à un chercheur français, âgé de moins de 40 ans au 31 décembre 2010, et travaillant en diabétologie dans un laboratoire français. Les réactifs devront être choisis dans le catalogue « Applied Sciences de Roche Diagnostics France ».

9. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - BOEHRINGER-INGELHEIM

Cette Allocation de Recherche est destinée à soutenir le travail d'un clinicien ou d'un chercheur en diabétologie, et doit permettre de développer un projet de recherche clinique ou fondamentale sur le thème « Diabète et fonction rénale ». Le montant de l'Allocation est de 25.000 Euros.

10. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD – NOVARTIS

L'Allocation de Recherche, d'un montant de 20.000 Euros, a pour but de soutenir le travail clinique ou expérimental d'un chercheur diabétologue sur le thème de la fonction endocrine pancréatique dans le diabète de type 2. Elle est attribuée pour un an et est non renouvelable.

11. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD – ROCHE PHARMA

Une allocation de 20.000 Euros sera attribuée en 2011. Le projet retenu devra avoir pour objectif l'avancement de la recherche ou de la prise en charge dans le domaine du diabète de type 2 chez les patients obèses. Cette allocation s'adresse à un clinicien ou à un chercheur de nationalité française, âgé de moins de 40 ans au 31 décembre 2010.

12. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - LES LABORATOIRES SERVIER

Le projet devra être présenté par un chercheur clinicien ou fundamentaliste de nationalité française, âgé de moins de 40 ans au 31 décembre 2010. Il concernera une recherche menée en France et devra porter, de préférence, sur les anomalies du pancréas endocrine ou les complications vasculaires du diabète de type 2. Le montant de l'Allocation est de 20.000 Euros.

13. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD – ABBOTT

Une Allocation de Recherche de 18.000 Euros sera attribuée à un clinicien pour réaliser un projet de recherche en diabétologie visant de préférence à améliorer la qualité de vie des patients. Le projet pourra être réalisé indifféremment dans un laboratoire ou un service clinique français ou étranger.

14. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - ANTADIR

Cette Allocation de Recherche, d'un montant de 15.000 Euros, est destinée à soutenir un projet original de recherche clinique ou fondamentale dans le domaine de la diabétologie. Elle sera attribuée pour un an, non renouvelable, et s'adresse à un chercheur ou un clinicien membre de la SFD.

15. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD – BRISTOL MYERS SQUIBB

Cette Allocation de Recherche, d'un montant de 15.000 Euros, s'adresse à un chercheur, clinicien ou fundamentaliste, de nationalité française. Elle est destinée à soutenir un projet de recherche fondamentale dans le domaine du diabète de type 2. Le travail pourra être réalisé indifféremment dans un laboratoire français ou étranger.

16. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD - LIFESCAN

Cette Allocation de Recherche doit permettre à un clinicien diabétologue de contribuer à un programme de recherche clinique centré sur le patient diabétique, de préférence dans le domaine de l'auto-surveillance glycémique ou de l'éducation thérapeutique. Le programme sera développé dans un laboratoire français ou étranger. Le montant de l'Allocation est de 15.000 Euros.

17. ALLOCATION SFD - BECTON DICKINSON

Une Allocation d'un montant de 10.000 Euros, délivrée pour un an, sera attribuée à un chercheur français proposant un projet de recherche clinique ou biologique dans le domaine du diabète. Le travail sera effectué dans un laboratoire français.

18. ALLOCATION SFD – A. MENARINI DIAGNOSTICS

Cette Allocation de Recherche, d'un montant de 10.000 Euros, sera attribuée en 2011 pour soutenir un chercheur, clinicien ou non, français, en diabétologie et nutrition. Elle doit permettre de développer un projet de recherche, clinique ou fondamentale, dans le domaine de la mesure/suivi/diagnostic de tout type de diabète, notamment la mesure en continu ou discontinu de la glycémie.

19. ALLOCATION DE RECHERCHE SFD – YPSOMED

Cette Allocation de Recherche de 10.000 Euros est destinée à un clinicien ou à un chercheur travaillant en diabétologie dans un laboratoire ou un service français. Elle est non renouvelable.

II Allocations de Recherche SFD

1. APPEL D'OFFRES 2011 DE LA SFD A PROJET DE RECHERCHE CLINIQUE SFD

La SFD souhaite soutenir un projet visant à améliorer la connaissance du diabète sucré et/ou de ses complications chez l'homme en offrant un financement pouvant atteindre au plus 100.000 Euros par an pendant une période maximale de 3 ans. Seront particulièrement, mais non exclusivement, considérés les projets menés par plusieurs équipes sur une thématique précise. L'investigateur sera membre de la SFD. Le financement proposé pourra ne pas être exclusif d'autres financements. Il sera géré par un organisme habilité.

2. ALLOCATION DE RECHERCHE FRANCOPHONE DE LA SFD

Dans le but de mieux ouvrir l'accès aux Allocations de Recherche aux membres non-français de la Société, la SFD propose une bourse d'un montant de 20.000 Euros pour un projet de recherche présenté par un chercheur ou un clinicien, membre de la SFD, travaillant dans un pays francophone. Le projet sera évalué par le Conseil Scientifique sur les mêmes bases que les autres allocations de recherche de cet appel d'offres et pourra concerner tous les aspects de la recherche en diabétologie.

Le candidat, âgé au maximum de 40 ans, s'engage à poser sa candidature à devenir membre de la SFD, s'il ne l'est déjà, et à présenter les résultats de ses recherches lors des congrès de la SFD. Il devra aussi fournir un rapport détaillé sur l'utilisation des fonds et la production scientifique correspondant à ce projet à l'issue de celui-ci. Il fera mention du soutien financier de la SFD dans ses publications. Enfin, il lui est demandé de soumettre un article original, une revue ou une note à la revue *Diabetes & Metabolism* dans les 2 ans à venir.

3. ALLOCATIONS DE RECHERCHE « JEUNES CHERCHEURS FRANCOPHONES »

Il s'agit de trois Allocations de 45.000 Euros chacune destinées à permettre à de jeunes chercheurs d'un pays francophone (niveau post-doctorant pour les scientifiques et au moins interne de spécialité titulaire d'un DEA pour les cliniciens) d'effectuer des recherches en diabétologie et maladies métaboliques dans un laboratoire ou un centre de recherche clinique français ou étranger pendant une période d'au moins un an.

Le laboratoire d'accueil doit être différent du laboratoire où la thèse a été réalisée. Un plan de carrière dans un service ou laboratoire dirigé par un membre de la SFD est souhaitable. Ces allocations ne sont pas cumulables. Elles sont non renouvelables.

4. ALLOCATIONS DE FORMATION A LA RECHERCHE DESTINEES A DES NON-FRANÇAIS

Il s'agit de deux allocations de 30.000 Euros chacune destinées à permettre à de jeunes chercheurs étrangers déjà engagés dans la carrière (thèse en cours ou post-doctorants pour les scientifiques et médecins pour les cliniciens) de parfaire leur formation grâce à la réalisation d'un projet de recherche en diabétologie ou maladies métaboliques dans un laboratoire ou un service dirigé par un membre de la SFD.

Cette allocation non renouvelable est attribuée pour un séjour d'une année et ne peut pas être attribuée à un stagiaire déjà en formation dans le pays d'accueil et souhaitant poursuivre son séjour.

Conditions générales pour l'attribution des allocations « Jeunes Chercheurs Francophones » et des « Allocations de Formation à la recherche destinées à des non-français » :

Le candidat, âgé de moins de 35 ans, doit être parrainé par deux membres de la SFD. Le dossier doit comporter un projet de recherche, un plan financier, l'attestation d'acceptation du programme scientifique par le laboratoire d'accueil et les deux lettres de parrainage.

Conditions générales pour l'attribution des allocations « Jeunes Chercheurs Francophones » et des « Allocations de Formation à la recherche destinées à des non-français » (suite) :

Le candidat s'engage à poser sa candidature à devenir membre de la SFD s'il ne l'est déjà et à présenter les résultats de ses recherches lors des congrès de la SFD. Il s'engage aussi à fournir un rapport détaillé sur l'utilisation des fonds et la production scientifique correspondant à ce projet à l'issue de celui-ci. Il fera mention de ce soutien financier dans ses publications. Enfin, il lui est demandé de soumettre à la revue *Diabetes & Metabolism* soit un article original, soit une revue, soit une note technique ou clinique dans les 2 ans à venir.

5. BOURSES DE VOYAGE POUR REUNIONS DE RECHERCHE EN DIABETOLOGIE

ATTENTION !

La date limite de dépôt des dossiers du 12 novembre 2010 ne s'applique pas à ces bourses.

- Des bourses de 750 Euros sont envisagées pour des chercheurs ou cliniciens membres de la SFD et âgés de moins de 40 ans qui sont les premiers signataires d'une communication orale ou affichée des congrès de l'EASD ou de l'ADA.

Un même travail présenté dans plusieurs congrès ne pourra être financé qu'une seule fois.

La demande doit être accompagnée de l'acceptation officielle de la communication et d'une copie du résumé. L'attribution se décide après évaluation par le Conseil Scientifique de la SFD.

- Dans le but de faciliter l'accès au congrès de la SFD, une cinquantaine de bourses de voyage de 450 Euros est envisagée pour les jeunes chercheurs (moins de 35 ans) qui ne sont généralement pas invités par l'industrie pharmaceutique. Ces bourses seront attribuées sur demande motivée et très préférentiellement aux signataires d'une communication orale ou affichée présentée au congrès.

Les demandes devront être envoyées par courrier ou par mail à l'attention du Président du Conseil Scientifique. Elles doivent être approuvées par le directeur du laboratoire ou de l'équipe qui en fait la demande motivée pour les jeunes chercheurs.

6. FONDS DE SECOURS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil Scientifique de la SFD dispose d'un fonds de secours destiné à financer des demandes exceptionnelles et urgentes d'aide pour :

- soit un voyage (séjour dans un laboratoire pour une coopération ou l'acquisition de techniques ou bien participation à un workshop très spécialisé),
- soit l'achat d'un appareillage.

Le dossier devra comprendre les justifications détaillées du caractère exceptionnel de cette demande.

La décision reviendra au Président du Conseil Scientifique qui pourra demander l'avis de deux experts si besoin. L'aide financière exceptionnelle ne dépassera pas 1.000 Euros pour un voyage et 3.000 Euros pour des frais d'équipement.

Une équipe de recherche ne pourra pas faire plus d'une demande dans l'année.

Les équipes des membres du Conseil Scientifique n'auront pas accès à ce type de financement d'urgence.